

## ORGANISATION DE GESTION DE LA DESTINATION NORD D'HAITI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL REL-PE-BLVD-001

## EXÉCUTION DES TRAVAUX DU PROJET D'EMBELLISSEMENT DU BOULEVARD DU CAP-HAITIEN

L'Organisation de Gestion de la Destination Nord d'Haïti (OGDNH) est une organisation à but non lucratif fondée en 2013 par les quatre principales associations patronales touristiques du Nord d'Haïti : la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Est, le Comité d'Appui au Tourisme dans le Nord et l'Association Touristique d'Haïti-Région Nord. Elle a pour mission de développer et de renforcer la chaine de valeurs nécessaire au développement touristique afin de favoriser un tourisme durable et équitable dans la région Nord du pays.

Suite à l'accord-cadre signé en 2014 entre le Ministère du Tourisme et l'OGDNH, cette dernière a la charge de mettre en place un dispositif de renforcement de l'offre touristique et des chaines de valeurs nécessaires au développement d'un tourisme durable et inclusif.

L'organisation bénéficie d'un financement de la Banque Mondiale à travers le projet « Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique » (PAST) mis en œuvre par l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF).

## Mise en contexte

Le projet d'aménagement du boulevard est un projet mis en oeuvre par l'Organisation de Gestion de la Destination Nord d'Haïti (OGDNH) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord (CCIN), la mairie du Cap Haïtien et les différentes entreprises disséminées sur le boulevard du CAP. Lancé en 2019, ce projet vise à embellir cet espace par l'implantation des plantes et l'écriture en lettre géantes de « OKAP » dans un espace approprié.

Courant 2020, ce projet a connu un tournant difficile à cause de la crise sanitaire de la Covid-19, des crises sociopolitiques et des différends entre quelques acteurs sur certains points jugés primordiaux. D'où un arrêt des travaux
depuis cette période. Les procès-verbaux élaborés d'alors nous laissent croire que près de 70% des travaux ont
été réalisés par la firme qui a remporté le premier appel d'offres. À ce stade, l'OGDNH, l'organe exécutif de ce
dit projet, souhaite relancer les travaux en partant sur de nouvelles bases et en définissant certaines priorités
non contraires aux désirs des parties prenantes. Ainsi, pour la relance des travaux dudit projet, L'OGDNH sollicite
des offres de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution
des travaux du projet d'embellissement du boulevard du Cap-Haïtien, répartis comme suit :

- 1- Réalisation et pose des lettres géantes CAP-HAÏTIEN sur baquet (à la place de OKAP) dans l'espace compris entre l'école Saint-Esprit et Autocheck (Avec possibilité des lettres lumineuses dans la soirée et gazon).
- 2- Déblayage des pots.
- 3- Replacement et installation sur des socles 45 pots situés entre 90 et le restaurant Boucanier selon les emplacements indiqués.
- 4- Mise en terre des plantes (Lauriers).
- 5- Transport et installation sur des socles de 25 pots de la rue 5 à la rue 15 boulevard.



6- Décoration des pots présentant les plus belles attractions de la destination.

Le délai d'établissement du projet et de son exécution est de Trois (3) mois.

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans les Politiques de l'OGDNH.

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet du document d'appel d'offres auprès de l'OGDNH, par email (<u>passationmarches.historic-haiti.@gmail.com</u>), tous les jours ouvrables, de 9:00 A.M. à 4:00 P.M.

Les exigences en matière de qualifications comprennent des conditions d'ordre technique, financier et légal. Les Soumissionnaires intéressés peuvent retirer gratuitement le document d'appel d'offres moyennant une demande expresse acheminée à l'adresse suivante (passation.marches@ute.gouv.ht). Le numéro de l'appel d'offres doit être aussi mentionné dans l'objet de la demande. Seuls les soumissionnaires ayant formulé leurs demandes seront habilitées à soumettre leurs offres.

Les offres devront être remises soit par lot soit physiquement, soit par voie électronique au plus tard le 24 septembre 2021, à 13:00. La réception physique se fera à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 24 septembre 2021, à 13:30, devant les représentants des Soumissionnaires qui auront décidé d'être présents en personne ou par voie virtuelle.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

OGDNH Organisation de Gestion de la Destination d'Haïti 72, Rue 18 F, à côté de la Cathédrale Cap-Haitien, Haïti